



Procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 9 janvier 2018 à 19 heures et à laquelle séance étaient présents :

**Séance ajournée
9 janvier 2019**

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Madame Stéphanie Imbault, commissaire (circonscription #5)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDAA)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

Étaient absents

Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)

Ouverture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il offre ses plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher.

Les condoléances s'adressent à :

- La famille de **M. Jim Shea**, président de la Commission scolaire Western Québec, décédé en décembre
- La famille de **Mme Marie-Hélène Taillon**, enseignante au Centre d'éducation des adultes des Portages de l'Outaouais, décédée le 27 décembre 2018.

- La famille de **Juan Felipe Puentes Forero**, élève à l'École des Tournesols, décédé le 26 décembre 2018.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 01 minute.

C.C.-18-19-070 Monsieur Mario Crevier propose des ajouts à l'ordre du jour :

- 8.1 Approbation – Promesse d'achat et actes juridiques relatifs à l'Acquisition par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais d'un terrain pour la construction de la nouvelle école 040.
- 9.1 Dépôt de la résolution du Comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

6.6 NOMINATION – NOUVELLES DIRECTIONS

6.6.1 NOMINATION –GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE OU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant la vacance au poste de gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire Mont-Bleu;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-18-19-071 Monsieur Serge Lafortune propose que Madame Karine Martel soit nommée gestionnaire administrative d'établissement à l'École secondaire Mont-Bleu à compter du 21 janvier 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

6.6.2 NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Nomination – Gestionnaire administratif d'établissement – École secondaire Mont-Bleu

Nomination – directrice adjointe ou directeur adjoint – Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais

C.C.-18-19-072 Monsieur Antoine Gomis propose que Monsieur Marc Gauvreau, conseiller en formation scolaire au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais, soit nommé directeur adjoint au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais à compter du 21 janvier 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la demande de Monsieur Serge Lafortune, Monsieur Bouchard confirme que Monsieur Gauvreau était sur la liste d'éligibilité.

6.6.3 NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'École de la Vallée-des-Voyageurs;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-18-19-073 Monsieur Réjean Desjardins propose que Madame Caroline Moreau, directrice adjointe à l'École Notre-Dame et à l'École Saint-Rédempteur, soit nommée directrice à l'École de la Vallée-des-Voyageurs à compter du 4 février 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

6.6.4 NOMINATION – AGENTE OU AGENT D'ADMINISTRATION – SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Considérant le désistement de Monsieur François Jeffrey au poste d'agent d'administration au Service des ressources matérielles;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-18-19-074 Monsieur Mario Crevier propose que Madame Nadine Gendron, temporairement technicienne en administration au Service des ressources financières, soit nommée agente d'administration au Service des ressources matérielles à compter du 14 janvier 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – directrice ou directeur École de la Vallée-des-Voyageurs

Nomination – agente ou agent d'administration – Service des ressources matérielles

Nomination – directrice adjointe ou directeur adjoint
École secondaire de l'Île

6.6.5 NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire de l'Île;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-18-19-075 Monsieur Gilbert Couture propose que Monsieur Simon Beaudry, enseignant à l'École secondaire Mont-Bleu, soit nommé directeur adjoint à l'École secondaire de l'Île dès que possible en fonction de la disponibilité des ressources, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Antoine Gomis demande de l'information sur le processus de sélection des membres du comité de sélection.

Monsieur Jean-Claude Bouchard effectue un résumé de la situation du mouvement du personnel.

8. NOUVEAUX SUJETS

8.1 APPROBATION – PROMESSE D'ACHAT ET ACTES JURIDIQUES RELATIFS À L'ACQUISITION PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE (040)

Considérant la résolution C.C.-15-16-170;

Considérant que la Commission scolaire a obtenu l'octroi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) d'une subvention pour la construction d'une école secondaire de 810 places (École 040), dans le secteur ouest;

Considérant que le terrain visé répond aux besoins des élèves et aux exigences de la Commission scolaire;

Considérant les discussions et les négociations qui ont eu lieu entre La Ville de Gatineau et la Commission scolaire afin de conclure la promesse d'achat, dont copie est annexée aux présentes;

C.C.-18-19-076 Madame Christiane Hallée propose :

- que le Conseil des commissaires approuve et autorise le président et le directeur général à signer une promesse d'achat d'un terrain d'une superficie de 15 347,8 m², désigné comme étant le lot 6 269 050 du cadastre du Québec, pour la construction de la future École secondaire 040 dans le secteur ouest; et

Approbation – promesse d'achat et actes juridiques relatifs à l'acquisition par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais d'un terrain pour la construction de la nouvelle École (040)

- que le Conseil autorise le Président et le directeur général à signer devant notaire l'acte de vente ou de cession ainsi que tout acte juridique nécessaire au transfert de propriété dudit terrain où sera construite la future École secondaire 040 à la Commission scolaire.

C.C.-18-19-077 Monsieur Mario Crevier propose de décréter un huis clos.

Il est 19 heures 31 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Huis clos

C.C.-18-19-078 Monsieur Mario Crevier propose la levée du huis clos.

Il est 19 heures 51 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Frédéric Barbeau demande le vote sur la proposition de Madame Christiane Hallée.

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Adoptée à l'unanimité

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔTS DE DOCUMENTS

9.1 DÉPÔT D'EXTRAIT DE RÉOLUTION DU COMITÉ DE PARENTS

Dépôt d'extrait de
résolution du Comité de
parents

C.C.-18-19-079 Monsieur Mario Crevier propose que le Conseil des commissaires prenne acte du dépôt de l'extrait de résolution du comité de parents du 20 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Comité de parents Extrait de résolution 20 novembre 2018

Considérant que les immeubles de l'école primaire Au Cœur-des-Collines souffrent depuis de nombreuses années d'un déficit d'entretien; que ceux-ci montrent un état alarmant de vétusté; que ceux-ci ne répondent plus aux besoins d'espace et aux normes actuelles d'aménagement pour offrir et assurer un environnement d'enseignement de qualité; facteur de réussite;

Considérant que depuis plus de 10 ans, les Assemblées Générales Annuelles et les Conseils d'établissements (CÉ) des écoles primaire et secondaires ont maintes fois appelé à une meilleure prise en compte des besoins en matière d'amélioration locative par la CSPO, par lettre ou par résolution, par des rencontres avec les responsables, par des lettres aux responsables des dossiers mais qu'aucune réponse ou solution convenable n'a été mise de l'avant;

Considérant que malgré les données statistiques utilisées par les autorités pour planifier le calcul de la population étudiante, celle-ci, par l'effet de l'étalement urbain et du déplacement de la population, a augmentée, obligeant les services matériels de la CSPO à agrandir les locaux en divisant par l'intérieur, augmentant ainsi la promiscuité au sein des édifices et réduisant l'espace disponible pour les usagers et pour les services d'accompagnement professionnels;

Considérant que la cohorte avec un surplus d'élèves actuellement en 5^{ème} année du primaire fera, d'ici deux ans, son entrée au secondaire dans un immeuble ayant atteint en 2018 sa capacité maximale selon les normes actuelles et que la problématique d'espace et de promiscuité ne fera que s'aggraver;

Considérant qu'en raison du nombre élevé d'élèves, la CSPO a proposé pour 2018 aux parents volontaires et intéressés d'envoyer leurs enfants aux écoles hors du secteur, vers Gatineau, que cette solution archaïque, facteur de décrochage et de démotivation, n'a été acceptée par aucun parent;

Considérant que l'école au Cœur-des-Collines est composée de deux immeubles, avec le dédoublement de frais administratifs et matériels, avec le désagrément pour les usagers, les enseignants, les parents, avec les risques pour les usagers que cela suppose;

Considérant qu'un projet d'agrandissement pour l'aménagement d'un des deux immeubles de l'école Au Cœur-des-Collines a été déposé par le conseil des Commissaires de la CSPO mais que ce projet, quoique toujours en attente, s'il est accepté, ne répondra aux besoins d'amélioration locative que pour un temps limité sans regard vers l'avenir;

Considérant que sans investissements majeurs en amélioration locative, la CSPO contrevient à son engagement et sera incapable de respecter l'orientation 4 ainsi que les objectifs 4.4 et 4.5 de son Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) 2018-2020 en ce qui attrait aux écoles du secteur La Pêche (voir l'extrait du PEVR ci-joint);

Considérant que la Municipalité de La Pêche se penche actuellement sur une réflexion concernant l'aménagement des locaux administratifs et compte tenu de la proximité avec les immeubles scolaires, il y a un intérêt à participer au travail de réaménagement du noyau villageois intimement lié aux écoles du secteur;

Considérant qu'il y a dans ce projet de revitalisation des écoles du secteur de La Pêche une opportunité pour créer un lieu de développement collectif et social qui dépasse largement le contexte des écoles;

Considérant que les membres du CÉ de l'école Au-Cœur-des-Collines et de l'école secondaire des Lacs demandent au Ministre de l'Éducation et de l'enseignement Supérieur (MÉES), M. Jean-François Roberge, de statuer pour un projet d'amélioration locative, avec les budgets nécessaires, dans les plus brefs délais, pouvant offrir aux élèves un environnement de qualité favorisant la réussite;

Considérant que les membres du CÉ de l'école Au-Cœur-des-Collines et de l'école secondaire des Lacs demandent à la CSPO, en respect des directives du MÉES et dans le respect de son PEVR 2018-2022, de mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, l'amélioration locative des écoles pour répondre aux besoins actuels et futurs pouvant offrir aux élèves un environnement de qualité favorisant la réussite au primaire et au secondaire;

Considérant les résolutions du Conseil d'établissement de l'école Au Cœur-des-Collines et de l'école secondaire des Lacs adoptées le 9 novembre 2018;

Considérant la représentation faite par Mme Di Giacchino, représentante de l'école Au-Cœur-des-Collines, au Comité de parents du 20 novembre 2018, venant chercher l'appui des membres dans les démarches de son école et de celle de l'école secondaire des Lacs;

Le Comité de parents de la CSPO propose un appui aux démarches des écoles de La Pêche (école Au-Cœur-des-Collines et école secondaire des Lacs) et que les conseils d'établissements présentent son dossier directement au Conseil des commissaires. Proposition adoptée à l'unanimité.

Extrait du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2020

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

ORIENTATION 4 : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF ET UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ		
OBJECTIF 4 : Accompagner et former le personnel aux nouvelles réalités pédagogiques, éducatives, technologiques, culturelles et sociales afin qu'ils s'adaptent aux différents besoins de la clientèle diversifiée.		
INDICATEUR : Taux de participation du personnel aux accompagnements et aux formations Taux de satisfaction des enseignants quant au plan d'accompagnement offert		
CIBLE :		
Taux de participation et de satisfaction du personnel face aux accompagnements et aux formations		
	Jun 2018	Cible juin 2022
Taux de participation du personnel aux accompagnements et aux formations	N/A	À venir
Taux de satisfaction des enseignants quant au plan d'accompagnement offert	N/A	85 %
MOYENS : Le perfectionnement et la formation devraient permettre au personnel de s'adapter davantage aux nouvelles réalités pédagogiques, éducatives, technologiques, culturelles et sociales et aux différents climats et à leurs besoins par de l'accompagnement, de la formation et des activités de partage des meilleures pratiques en matière de pédagogie, d'enseignement et d'apprentissage. <i>Par exemple :</i> enquête sur la direction des besoins d'accompagnement et de formation du personnel, plan d'accompagnement des ressources éducatives en réponse aux besoins du personnel, des clientèles vulnérables ou ayant des besoins particuliers et des orientations de la CSPO, communautés d'apprentissage professionnel (CAP), groupes de développement, programme d'insertion professionnelle, déploiement du nouveau référentiel de compétences professionnelles des enseignants (2019), soutien pour une utilisation pédagogique optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques, etc.		

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

ORIENTATION 4 : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF ET UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ			
OBJECTIF 5 : Assurer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures matérielles, technologiques, ainsi que des équipements scolaires, sportifs et récréatifs dans un cadre de développement durable. *			
INDICATEUR : Taux des bâtiments dont l'état est satisfaisant selon l'état de vétusté Taux des cours d'école inspectés Taux des cours d'école mis en aux normes Taux de désuétude du parc informatique (ordinateurs, tableaux numériques interactifs, réseaux) Taux des écoles qui participent à des projets environnementaux ou de développement durable			
CIBLE :			
	Jun 2018	Cible CSPO 2022	Cible MEEES 2030 *
Taux des bâtiments dont l'état est satisfaisant selon l'état de vétusté	65 %	85 %	100%
Taux des cours d'école inspectés	16 %	100 %	N/A
Taux des cours d'école mis en aux normes (structures et équipement sécuritaires)	60 %	100 %	
Taux annuel de désuétude du parc informatique (ordinateurs, tableaux numériques interactifs, réseaux)	15 %	15 %	
Taux des écoles qui participent à des projets environnementaux ou de développement durable	85 %	100 %	
MOYENS : La CSPO devra travailler en étroite collaboration avec les établissements pour tout projet de rénovation, de construction ou d'amélioration. Les établissements devront développer une conscience au développement durable. <i>Par exemple :</i> déploiement du plan d'action numérique en éducation, disponibilité des ressources didactiques numériques, déploiement progressif du prêt de livres numériques en bibliothèque scolaire, inspection des cours d'école et des bâtiments, amélioration de la luminosité, de la qualité de l'air, du confort acoustique, de la température ambiante, de l'arrangement, de la santé, de la sécurité et de la salubrité, projet Ecoles écocitoyennes, autres projets d'Environnement-Action, achats responsables, etc.			

Levée de la séance

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-18-19-080 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 52 minutes

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 9 JANVIER 2019

1. Ouverture de la séance

6. Dossiers

6.6 Nomination – Nouvelles directions

- 6.6.1 Nomination – gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif d'établissement – École secondaire Mont-Bleu
- 6.6.2 Nomination – directrice adjointe ou directeur adjoint – Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais
- 6.6.3 Nomination – directrice ou directeur – École de la Vallée-des-Voyageurs
- 6.6.4 Nomination – agente ou agent d'administration – Service des ressources matérielles
- 6.6.5 Nomination – directrice adjointe ou directeur adjoint – École secondaire de l'Île

8. Nouveaux sujets

8.1 Approbation – promesse d'achat et actes juridiques relatifs à l'acquisition par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais d'un terrain pour la construction de la nouvelle école (040)

9. Correspondance et dépôts de documents

- 9.1 Dépôt d'extrait de résolution du Comité de parents

10. Levée de la séance